Pour nos salaires et nos conditions de travail…Tous et toutes, gagnons la grève du 29 septembre !

lundi 14 septembre 2026, par CGT

Le 8 juillet dernier, le ministre des Comptes publics a exclu toute revalorisation du point d’indice. Toutes les organisations syndicales de la Fonction publique ont alors quitté la réunion et appellent à une journée de grève et de manifestations le mardi 29 septembre.

Les projets de budget 2027 annoncent une nouvelle cure d’austérité pour les Services publics. Ainsi, le gouvernement poursuit leur casse tout en allongeant et favorisant le budget militaire… Des choix politiques inacceptables.

Dans l’Éducation nationale, au mépris salarial, s’ajoutent un budget rétréci, des classes surchargées, des locaux inadaptés au changement climatique, une sécurité informatique plus que précaire ou encore un plan de licenciement massif de contractuel·les. Toutes les raisons de se mobiliser pour exiger une revalorisation salariale et des moyens pour le Service public d’Éducation.

POUR NOS SALAIRES ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL...

TOUS ET TOUTES, GAGNONS LA GRÈVE DU 29 SEPTEMBRE

Manifestation : 10H30, Bourse du Travail de St-Etienne

Le 8 juillet dernier, le ministre des Comptes publics a exclu toute revalorisation du point d'indice. Toutes les organisations syndicales de la Fonction publique ont alors quitté la réunion et appellent à une journée de grève et de manifestations le mardi 29 septembre. Les projets de budget 2027 annoncent une nouvelle cure d'austérité pour les Services publics. Ainsi, le gouvernement poursuit leur casse tout en allongeant et favorisant le budget militaire... Des choix politiques inacceptables.

Dans l'Éducation nationale, au mépris salarial, s'ajoutent un budget rétréci, des classes surchargées, des locaux inadaptés au changement climatique, une sécurité informatique plus que précaire ou encore un plan de licenciement massif de contractuel·les. Toutes les raisons de se mobiliser pour exiger une revalorisation salariale et des moyens pour le Service public d'Éducation.

SALAIRES, NOS RÉMUNÉRATIONS DÉVISSENT...

Le point d'indice (la base de nos rémunérations) n'étant plus indexé sur l'inflation, il a perdu 32,1 % de sa valeur depuis 2000 et 15,62 % depuis 2017.

Depuis 2023, la perte moyenne est de 112 €/mois en catégorie C, 142 € en cat. B et 216 € en cat. A. Résultat : 862 000 agent·es, dont de nombreux personnels précaires de l'Éducation (AESH, AEd, catégorie C...), doivent toucher une indemnité différentielle pour atteindre le SMIC.

Cette politique est parfaitement assumée par les différents gouvernements, sur le dos de l'austérité et de la diminution de la dette publique. **Pourtant l'argent existe** : 211 milliards d'€ sont versés chaque année aux entreprises sans aucune contrepartie.

3000€/MOIS ? LE MINISTÈRE SE MOQUE DE NOUS...

La DEPP a communiqué cet été sur le salaire moyen des enseignant·es qui serait de 3 090 € net/mois en moyenne. **Le calcul est biaisé** car il englobe toutes les primes et indemnités, inégalitaires et non retenues pour le calcul des retraites... Méthode contestable d'autant plus qu'elle change chaque année pour profiter à l'affichage ministériel... et qui exclut les contractuel·les (2 130 € en moyenne, elles·eux aussi payé·es en points d'indice) tout en masquant le décrochage du début de carrière.

RAPPEL **Un·e stagiaire touchait plus de deux fois le SMIC dans les années 1980 et à peine le SMIC aujourd'hui.** Les enseignant·es gagnent toujours 900 € de moins par mois que les autres cat. A. Ce chiffre de communication ne change rien à nos fins de mois.

La réponse du gouvernement n'est pas à la hauteur de l'urgence salariale

Mardi 29 septembre : mobilisons-nous pour imposer d'autres choix !

Les organisations syndicales de la Fonction publique, CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, FA-FP, prennent acte des annonces du gouvernement lors du rendez-vous salarial du 8 juillet.

Ces propositions gouvernementales restent très en-deçà des attentes des agents publics et des revendications de l'intersyndicale Fonction publique. Elles sont ciblées sur un très petit nombre d'agent·es, et ne répondent ni à l'urgence salariale, ni au tassement des grilles, ni à la bascule sous le SMIC du traitement de 862 000 agents publics, ni à la crise d'attractivité que traverse la Fonction publique. De plus, elles concernent principalement la Fonction publique d'État et les agent·es publics de la fonction publique territoriale et hospitalière sont scandaleusement renvoyés aux négociations avec leurs employeurs !

La réponse du gouvernement n'est pas à la hauteur et ne peut suffire. Les annonces de nouvelles coupes budgétaires inacceptables ne peuvent servir de prétexte à différer encore les mesures salariales attendues par les agentes et les agents publics. Les organisations syndicales ont souligné que par une autre utilisation des richesses produites, il est possible de financer une autre politique salariale.

Sans rejeter pour autant les mesures proposées par le ministre, **les organisations syndicales ont toutes quitté le rendez-vous salarial devant l'absence de mesure salariale générale et immédiate.**

Elles réaffirment leurs revendications communes :

- des mesures salariales générales et notamment une revalorisation significative de la valeur du point d'indice ;
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation ;
- des mesures de revalorisation et la refonte des grilles indiciaires permettant, dans chaque catégorie, une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière du niveau du Smic de même que la revalorisation des métiers à prédominance féminine ;
- le rétablissement du versement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat ;
- le maintien à 100 % des rémunérations versées aux agent·es qui sont en congé maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence ;
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- des garanties sur la mise en œuvre effective de la directive européenne sur la transparence salariale, accompagnée de moyens concrets pour des politiques d'égalité.

Dans ce contexte, **les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP appellent l'ensemble des agentes et agents publics à se mobiliser par la grève et les manifestations le 29 septembre prochain.**

Paris, le 10 juillet 2026

DÉPART À 10H30 DE LA BOURSE
DU TRAVAIL DE SAINT-ETIENNE
la cgt ÉDUC 42
Saône & Action LOIRE
29 SEPTEMBRE
GRÈVE & MANIFESTATION
UNE AUGMENTATION DES SALAIRES
DANS LA FONCTION PUBLIQUE
MAINTENANT !